

A partir de 30 septembre 2026

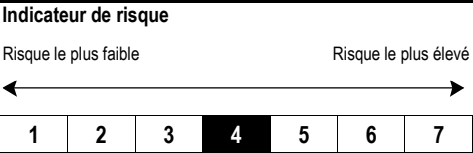
Invesco MSCI ACWI Islamic M-Series UCITS ETF Acc

MWIM

Objectif du fonds
Invesco MSCI ACWI Islamic M-Series UCITS ETF Acc vise à fournir, à la hausse comme à la baisse, la performance de rendement total net de l'indice MSCI ACWI Islamic M-Series Index (l'« Indice de référence »), moins les frais.

Un investissement dans ce fonds est une acquisition de parts dans un fonds indiciel géré passivement, plutôt que dans les actifs sous-jacents détenus par le fonds.

Informations sur les ETF	
Date de lancement du fonds	10 février 2026
Date de lancement de la classe d'actions	10 février 2026
Frais courants ¹	0,35% p.a.
Devise de base du fonds	USD
Devise de la classe d'actions	USD
Devise couverte	Non
Indice	MSCI ACWI Islamic M Series Index (USD)
Devise de l'Indice	USD
Ticker Bloomberg de l'indice	M1CXNCBE
Méthode de réplication	Physique
Conformité avec les OPCVM	Oui
Umbrella fonds	Invesco Markets II plc
Gestionnaire d'investissements	Invesco Capital Management LLC
Domicile	Irlande
Traitement des dividende	Accumulation
Code ISIN	IE000LFC57H7
WKN	A418RW
VALOR	144923275
SEDOL	BVK4990
Ticker Bloomberg	MWIM LN
Actif sous gestion	USD 132,29m
NAV par action	USD 6,12
Actions en circulation	21.600.000
Classification SFDR	Article 6



L'indicateur de risque est susceptible de changer, il est basé à partir des données disponibles au moment de la publication.

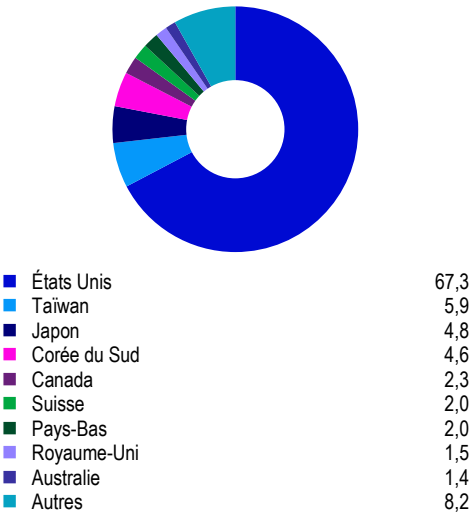
¹ Les frais courants comprennent les frais de gestion, de garde et d'administration mais excluent les frais de transaction. Les coûts peuvent augmenter ou diminuer, cela est dû aux fluctuations des devises et des taux de change. Consultez les documents légaux pour plus d'informations sur les coûts.

Risques d'investissement
Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer aux documents légaux. La valeur des investissements, ainsi que les revenus en découlant, vont fluctuer, ce qui peut en partie être le résultat des fluctuations des taux de change. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas la totalité de leur apport. Une large part de ce compartiment étant investie dans des pays moins développés, les investisseurs doivent être prêts à accepter un niveau de risque plus élevé que s'il s'agissait d'un ETF investissant uniquement dans les marchés développés. La valeur des actions et des titres liés à des actions peut être sensible à un certain nombre de facteurs, notamment les activités et les résultats de l'émetteur, ainsi que la conjoncture économique et les conditions du marché générales et régionales. Ce qui peut se traduire par des fluctuations de la valeur du Fonds. La conformité de l'indice et de ses composantes à la charia sera déterminée par le fournisseur de l'indice. Ni le Fonds, ni le Gestionnaire, ni le Gestionnaire d'investissement ne font de déclaration quant à cette détermination. En conséquence de l'application des principes de la Charia, les performances du Fonds peuvent être différentes de celles des fonds ayant des objectifs d'investissement comparables qui ne visent pas à respecter les critères d'investissement islamiques.

A propos de l'indice
L'Indice de référence est conçu pour refléter la performance des sociétés de grande et moyenne capitalisation qui passent les contrôles d'adhésion aux principes d'investissement de la charia des pays développés et émergents. L'Indice de référence est construit à partir de l'indice MSCI ACWI (l'«Indice parent») en appliquant les principes d'investissement de la charia. Les sociétés sont exclues si elles sont impliquées (telles que définies par le Fournisseur de l'indice) dans l'une des activités commerciales interdites suivantes: alcool, tabac, produits liés au porc, services financiers conventionnels non islamiques, armes et défense, hôtels, jeux d'argent et casinos, cinéma, musique et divertissement pour adultes. Les sociétés éligibles restantes sont ensuite soumises à un contrôle des ratios financiers et exclues si elles tirent un revenu important des intérêts ou ont un effet de levier excessif conformément aux principes d'investissement de la charia. L'Indice de référence est créé en appliquant un système de pondération de la capitalisation boursière ajustée au flottant des titres éligibles restants, la pondération maximale d'un émetteur étant plafonnée à 5%. L'indice est rééquilibré trimestriellement. La performance de l'Indice de référence ne reflète pas les revenus non autorisés reçus des titres sous-jacents.

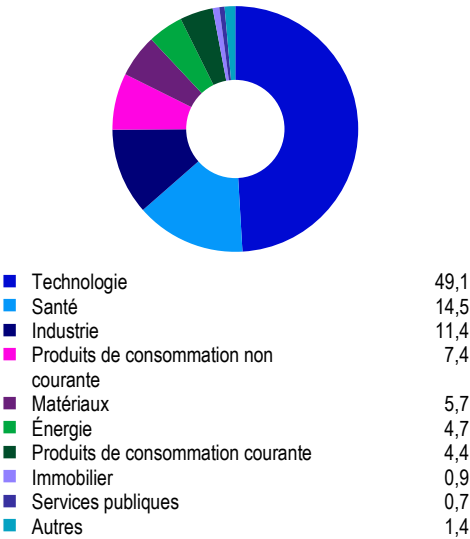
Invesco MSCI ACWI Islamic M-Series UCITS ETF Acc a été lancé le 10 février 2026. Les informations de performances seront disponibles après le 10 février 2027.

Allocation géographique (%)



Source: Invesco au 30 sept. 2026

Allocation sectorielle (%)



Source: Invesco au 30 sept. 2026

Top expositions (%)		(Total des positions: 470)
Nom	Poids	
MICROSOFT CORP USD0.00000625	5,22	
NVIDIA CORP USD0.001	5,18	
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC TWD10	4,15	
BROADCOM INC NPV	3,43	
MICRON TECHNOLOGY INC USD0.1	2,60	
TESLA INC USD0.001	2,20	
ADVANCED MICRO DEVICES USD0.01	2,16	
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD KRW100	2,03	
ELI LILLY & CO NPV	2,00	
SK HYNIX INC KRW5000	1,58	

Source: Invesco au 30 sept. 2026

Veuillez consulter le site etf.invesco.com pour obtenir des renseignements sur les positions des ETP. Les positions sont susceptibles d'être modifiées.

Informations importantes

Cette communication publicitaire est réservée exclusivement aux clients professionnels en France et aux investisseurs en Suisse.

Pour plus d'informations sur nos fonds et les risques qui y sont associés, consultez les documents d'informations clés (langues locales) et le prospectus (anglais), ainsi que les rapports financiers, disponibles à l'adresse suivante: www.invesco.eu. Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur www.invesco.com/ie-manco/en/home.html. La société de gestion peut résilier les accords de commercialisation.

Cette communication publicitaire ne constitue pas du conseil d'investissement. Elle ne peut pas être considérée comme une recommandation d'acheter ou vendre une quelconque classe d'actif, valeur ou stratégie. Les dispositions réglementaires portant sur l'impartialité des recommandations d'investissement et des recommandations de stratégies d'investissement ne sont donc pas applicables et il en va de même des interdictions de négocier l'instrument avant publication.

Les parts ou actions de l'ETF UCITS acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'ETF UCITS. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi être amenés à supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur liquidative applicable lorsqu'ils achètent des parts ou actions et reçoivent moins que la valeur liquidative applicable à la revente.

Les fonds ou titres mentionnés dans ci-présents ne sont pas commandités, endossés, ni promus par MSCI Inc. ("MSCI"), et MSCI n'assume aucune responsabilité à l'égard de ces fonds ou titres ou de tout indice sur lequel de tels fonds ou titres sont basés. Le prospectus contient une description plus détaillée de la relation limitée qu'entretient MSCI avec Invesco et les fonds connexes.

Toutes les catégories d'actions de ce fonds peuvent ne pas être disponibles à la vente au public dans toutes les juridictions et toutes les catégories d'actions ne sont pas identiques et ne conviennent pas nécessairement à tous les investisseurs.

Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement, veuillez consultez le prospectus à jour.

Le représentant et le banquier domiciliataire en Suisse est BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16 8002 Zürich. Le prospectus, le Document d'informations clés, les rapports financiers et les statuts de la société peuvent être obtenus gratuitement du représentant. Les ETF sont domiciliés en Irlande.

Ce matériel a été communiqué par Invesco Investment Management Limited, 4th Floor, The Observatory, 7-11 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, D02 VC42, Irlande et en Suisse par Invesco Asset Management (Schweiz) AG, Talacker 34, 8001 Zurich, Suisse.

Glossaire

Indice de référence: Un indice par rapport auquel l'ETF est mesuré, en termes de performance relative, de risque et d'autres comparaisons utiles.

Rendement de la distribution: Le rendement des distributions est une mesure des flux de trésorerie versés. Il s'agit de la somme des distributions sur 12 mois divisée par la Net Asset Value (NAV) du fonds.

ETF: Fonds indiciel coté en bourse (« Exchange Traded Fund »). Catégorie de fonds négociés sur une bourse de valeurs à l'image des actions ordinaires. Les ETF peuvent être achetés et vendus durant les horaires de négociation, à l'image des actions ordinaires, alors que d'autres catégories de fonds sont valorisées une seule fois par jour.

Facteurs: Une approche d'investissement qui cherche à identifier et à investir dans des titres qui présentent certaines caractéristiques quantifiables. Les exemples courants de facteurs comprennent la valeur, la qualité et le momentum. Une stratégie factorielle peut viser un seul facteur ou combiner plusieurs facteurs.

Avec couverture: Le résultat escompté est de réduire l'exposition du portefeuille à un risque spécifique, tel que le risque de fluctuation entre les taux de change des devises ("couverture de change").

Réplication physique: Les fonds physiques investissent directement dans les composants de l'indice de référence.

Méthode de réplication: Stratégie employée par le fonds pour atteindre son objectif.

OPCVM: Organismes de placement collectif en valeurs mobilières. Cadre réglementaire européen pour un véhicule d'investissement qui peut être commercialisé dans l'Union européenne.